



AU REVOIR PHILIPPE FORTIER

Un enfant du pays nous a quittés. Un homme bien connu dans sa ville et unanimement apprécié de chacun. L'église de Vaux était à peine suffisante pour accueillir tous les amis venus témoigner leur sympathie à la famille.

Philippe est parti à l'âge de 55 ans, suite à une longue maladie qu'il a combattue jusqu'au bout avec lucidité et courage. Enfant de Vaux-sur-Seine, il entre dans la vie

locale comme vice-président de la Caisse des écoles et participe activement à la conception des chars fleuris qui défilaient dans les rues de la ville.

Élu en 1992, il est nommé Adjoint au Maire en charge des travaux. Réélu en

1995, il est délégué à divers syndicats intercommunaux, il accéda en 2001 à la vice-présidence du SIVATRU au sein duquel ses qualités lui ont valu d'être réélu en 2008.

En homme généreux et discret, il avait intégré, depuis 12 ans, le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS). Nous avons une pensée pour Dominique, sa femme, Emilie et Jérôme ses enfants, Jeannine et Edouard ses pa-

rents, ainsi que ses petits enfants auprès desquels il était très présent.

L'ensemble du conseil municipal, du personnel communal, exprime le témoignage de sa vive émotion et présente à la famille de Philippe ses plus sincères condoléances.



Après un été très actif, une rentrée studieuse

En voirie, les travaux engagés cet été ont été menés à bien dans le Chemin de la Galloise, le Chemin des Sables et le Chemin des Églantines avec la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Les nouveaux réverbères de l'avenue de Paris sont en service, apportant à l'entrée de notre village un nouveau visage, et un éclairage efficace !

Parmi les projets prévus cet automne, la réfection du mur du cimetière débutera après la Toussaint, et afin de lutter contre les incivilités récurrentes, une étude visant

à améliorer la sécurité grâce à une vidéo-surveillance sera présentée aux Vauxois.

Mission accomplie à l'Espace Marcelle Cuhe pour la première partie des travaux, puisque la salle de la cantine, rénovée, accueille nos enfants depuis la rentrée. Le constat est unanime, tant pour le personnel que pour les enfants : l'acoustique et l'éclairage ont été très améliorés grâce à cette rénovation, et le nouveau piano de la cuisine permet de servir régulièrement plus de 300 repas par jour aux enfants des classes de maternelle

et de primaire.

L'extension est évidemment très attendue, pour la cantine et pour les associations. A ce jour, pas de retard à prévoir, les baies vitrées sont en cours de montage, et la couverture doit être posée début novembre.



SÉCURITÉ ET TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Le service de la Police Municipale s'est renforcé

Stéphane Aslot, gardien de Police Municipale, a rejoint le service le 1^{er} septembre 2008 pour y exercer la fonction de brigadier, chef de poste.

Né le 10 octobre 1967 et père de cinq enfants, il a démarré sa carrière dans la Police Municipale d'Andrésey en février 2003. Signes distinctifs : aime la vie de famille et les jeux notamment télévisés.



Yann Coirier a rejoint le service le 1^{er} juillet 2008 en qualité de ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Il est né le 10 juillet 1980 à Chatenay- Malabry, célibataire, de formation agricole et horticole, il a débuté son cursus professionnel en tant que technico-commercial dans ce domaine. Signes distinctifs : goût prononcé pour le sport (escalade, rugby), la moto et la guitare.



Nous souhaitons tous la bienvenue à ces deux nouvelles recrues !

Naziha Benchehida, Déléguée à la sécurité civile et militaire.

EN BREF

Urbanisme

2 Le nouveau numérotage du Chemin des Cocagnes prendra effet le 1^{er} décembre 2008.

Les rues avoisinantes feront également l'objet d'un numérotage dans le courant de l'année 2009.

Nous vous rappelons que les nouvelles plaques sont à la charge de la commune.

Réaménagement et mise en valeur de la forêt de l'Hautil

Par délibération du Conseil municipal en date du 7 juillet 2008, la révision simplifiée du P.L.U. a été prescrite.

Elle vise à déclasser 25 hectares du Massif de l'Hautil, actuellement sous la trame "Espace Boisé Classé", afin de procéder au comblement des fontis liés aux carrières souterraines de gypse abandonnées, en vue de la réouverture de la forêt au public.

Une enquête publique sera menée au cours du mois de janvier 2009.

vauxsurseine.fr

L'adresse simplifiée du site de la mairie

Révision

des listes électorales.

Que vous soyez ressortissant français ou ressortissant de l'Union Européenne résidant en France, faites-vous inscrire (si ce n'est déjà fait) sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Recensement militaire

Il est obligatoire pour les filles et garçons dès l'âge de 16 ans.

Adressez-vous à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et de votre carte nationale d'identité. Français(e) par naturalisation, veuillez apporter le décret.

Vaccin contre la grippe

Chaque année, dans le cadre de ses actions de prévention, l'Assurance maladie lance une campagne d'incitation à la vaccination antigrippale.

Le vaccin est gratuit pour les 65 ans et plus. Elles reçoivent actuellement à leur domicile un courrier d'invitation à la vaccination.

SIVaTRU

Dans le cadre d'une étude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers qui a débuté fin octobre à l'initiative du SIVaTRU, nous vous informons qu'une consultation téléphonique sera menée prochainement auprès d'un échantillon de population sur chacune des communes adhérentes.

L'objectif de cette démarche est la mise en évidence des forces et faiblesses de la politique de collecte et de tri, des améliorations souhaitées par les habitants sur le plan des services proposés et des actions correctives à mettre en œuvre.

Nous vous sommes d'ores et déjà reconnaissants de l'accueil que vous réserverez aux personnes qui vous contacteront.



Sachez que les emballages recyclables sont lavés dans les usines de recyclage, avant d'être fondus à des températures

très élevées. Il ne reste donc plus aucune trace de résidus une fois ces étapes passées.

Il est donc inutile de laver les emballages recyclables au préalable chez vous, cela évitera le gaspillage d'eau. Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les papiers/cartons de votre bac gris à couvercle marron. Si un emballage recyclable est très sale, jetez-le avec les ordures ménagères plutôt que de le laver pour le jeter dans le bac gris à couvercle marron !

MARINE

« La Marine vous propose un métier ».

Vous avez entre 17 et 25 ans, de niveau troisième jusqu'au bac+2, la nationalité française, vous savez nager et avez accompli la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. La Marine vous propose alors neuf métiers passionnants : Restauration, Machine, Opérations Navales, Fusilier, Pompier, Piste et Pont d'Envol, Pont, Maintenance Aéronautique, Bureautique.

Venez vous renseigner au Centre d'Information et de Recrutement des Forces armées de la Marine 7, place de la piscine - 95300 Pontoise.

Tel: 01 34 43 94 00.

Internet : www.marinerecrite.gouv.fr

Email : cirfa.pontoise@recrutement.marine.defense.gouv.fr

Coq au vin pour les seniors

Cette année, suite aux travaux à l'Espace Marcelle Cuche, nos aînés, accompagnés de M. le Maire, d'élus, de membres du CCAS, se sont retrouvés au restaurant « le coq au vin » pour leur traditionnel banquet d'automne. Ce fut l'occasion pour chacun de passer un bon moment entre amis, d'échanger et même de faire connaissance dans un climat très convivial. Tout ceci dans un cadre agréable autour d'un délicieux repas à l'issue duquel les convives ont été invités à rejoindre la piste pour quelques danses endiablées... Tous semblaient heureux des retrouvailles de cette année et certains même trouvèrent l'après midi trop courte. Nous avons donc pris rendez vous pour le goûter de Noël, le jeudi 11 décembre, au Cosec. Occasion de se retrouver, de sortir d'une vie quotidienne parfois solitaire, de faire connaissance, de créer des liens et de danser sur des airs connus choisis par un animateur musicien. Tout ceci dans une ambiance de fête joyeuse et conviviale.



Brigitte Chiumenti

SOLIDARITÉ

Informations du CCAS

• **Nous vous invitons** à porter à la connaissance du CCAS (auprès de Mme Bianco), le nom des Vauxois entrés en maison de retraite dans la région afin de leur rendre visite .

• **Les assistantes sociales** Mmes Prigent et Maes du « territoire Seine Mauldre » vont reprendre les permanences à Vaux-sur-Seine, tous les mardis de 14 h à 16 h 45 (sauf en période de vacances scolaires) à compter du 18 novembre, au 144, rue du Général de Gaulle uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de :

Mme Neute au 01 34 92 87 59.

• **La puéricultrice** Madame Fontaine, assurera une permanence puériculture le 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14 h à 16 h 30. Cette permanence débutera le 6 janvier 2009 au 144, rue du Général de Gaulle Vaux-sur-Seine.

Adresses utiles

• **Un service de médiation familiale** à Meulan : APME Médiation 01 30 21 75 55. Permanences le lundi de 14 h à 17 h 30 sur rendez-vous à l'Espace Territorial, 3 quai Albert 1^{er} 78250 Meulan.

• **Le Bureau de l'Emploi** de la CCVS (Communauté de Communes Vexin Seine)

Madame Edith Di Monda, 30 boulevard Thiers, 78250 Meulan.

Tél. : 01 30 99 06 07 - Fax : 01 30 99 07 09
Horaires : Lundi et Mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30.

Jeudi sur rendez-vous.

Don du sang

Il est organisé par l'Etablissement Français du sang, opérateur unique de la transfusion sanguine en France.

L'Etablissement gère toute la chaîne du don du sang, du prélèvement à la distribution aux malades.

Chaque jour des milliers de dons de sang sont nécessaires pour satisfaire les besoins des malades.

Aujourd'hui, l'EFS Île de France ne dispose pas d'un stock suffisant pour couvrir tous les besoins. Nous avons besoin de 1500 dons par jour. Pour cela nous devons compter sur votre générosité.

D'avance, nous vous remercions, au nom de tous ces malades, pour votre dévouement à la cause du don du sang.

Prochain collecte : le 6 décembre 2008, de 16 h à 20 h au Cosec, Avenue de la Gare. Pour l'Amicale des donateurs de sang

Odette Bréard

La «Semaine bleue»

La semaine nationale des personnes âgées, est l'occasion de faire vivre des projets et de rappeler que jeunes et seniors ont beaucoup de choses qui les rapprochent. Cette année, la « maison de retraite ORPEA » a marqué cette solidarité inter génération en invitant la classe de grande section maternelle, de Mme Céline Toques, à participer à son défilé : « Une histoire, un chapeau ».

Chaque résident s'est présenté sous un chapeau, en lien avec son histoire personnelle. Les invités, enfants de maternelle, parents, familles et amis ont voté pour le chapeau le plus élégant, le plus rigolo ou coup de cœur. Puis les enfants de maternelle ont également défilé avant de goûter ensemble.

Quel plaisir de lire la joie dans tous ces regards ! Félicitations au personnel de la maison de retraite, à sa directrice Mme Reau, d'avoir su créer ce climat qui a permis à tous les participants petits et grands de partager ce moment fort en émotions et de se distraire ensemble.

Restos du coeur

La campagne des restos du cœur reprendra le lundi 1^{er} décembre 2008 et se terminera fin mars 2009.

A fin de pouvoir en bénéficier, vous êtes priés de vous présenter pour l'inscription le mardi 25 novembre 2008 de 10 h à 11 h 30 au Cosec, Avenue de la Gare.

Veillez vous munir de :

- Carte d'identité ou titre de séjour
 - Livret de famille
 - Attestation de sécurité sociale
 - Attestation de CMU
 - Quittance de loyer
 - Feuille d'imposition 2007
 - Justificatif de revenus à savoir :
 - Bulletins de salaire, retraites, pensions y compris retraites complémentaires
 - Avis de paiement ASSEDIC
 - Attestation CAF
 - Bourses des études supérieures
 - Certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans
 - Pensions alimentaires (décision du tribunal).
 - Pour le RMI : attestation CAF.
- Souhaitant vivement vous rencontrer, nous vous présentons nos vives amitiés.

Odette Bréard

Informations : 01 34 74 29 51.

PATRIMOINE ET CULTURE



C'était l'avant-dernier jour précédant l'automne, samedi 20 septembre. Ce jour-là les gâdieux nous ont offert ce qu'ils avaient de mieux dans leur réserve céleste, soleil, douceur de l'air, pureté des lumières.

Cette magnifique journée incitait les promeneurs curieux et attentifs à découvrir ou redécouvrir leur ville.

L'ouverture au public du parc, du petit théâtre et de la cour d'honneur du "Pavillon d'Artois" fut sans conteste l'événement de

cette manifestation. De nombreux Vauxois, ainsi que les cent vingt visiteurs intercommunaux, ont pu admirer les faces cachées de ce magnifique ensemble, datant du début XIXe et restauré, il y a maintenant six ans, par son propriétaire, M. de Bekessy, que nous remercions chaleureusement pour sa journée portes ouvertes, sans oublier Mme et M. Rodrigues, les anges gardiens de cette belle propriété.

Le promeneur pouvait ensuite voir à la galerie Caroline Viannay une exposition de photos et peintures sur Vaux, puis se rendre à l'église Saint-Pierre-ès-Liens où des animations étaient prévues (voir article).

La promenade vauvoise patrimoniale se terminait par la visite du parc du château et sa superbe vue panoramique sur la vallée de la Seine.

L-O. Baschet

Les journées du patrimoine à l'église

4

Les « arpenteurs du patrimoine » ont été accueillis par une sympathique palette d'intérêts à l'église de Vaux ; en effet, outre la traditionnelle visite de notre édifice, ils pouvaient accéder au clocher et prendre conscience de la robustesse des structures, mais encore :

- rencontrer Rébecca Comble, maître verrier; découvrir les compositions photographiques de Gilles Le Dilhuidy ; apprécier le travail de restauration de tableau et une exposition de Pierre Brochery; tandis que les plus jeunes, très affairés à dénouer les pièges préparés par Anne Boële, inspectaient l'église à l'intérieur et à l'entour quand ils ne s'adonnaient pas à des puzzles.

Merci à ceux qui ont permis ces rencontres et découvertes.

GM.M.



6^e Ronde vauvoise



La journée du patrimoine, était la date retenue pour cette 6^e ronde Vauvoise.

Regroupant 45 véhicules antérieurs à 1975, notre périple nous emmena après le départ de Vaux-sur-Seine, vers la ferme du Colombier à Sailly. Monsieur Béguin, maire de la commune nous accueillit pour notre traditionnelle pause café. Nous repartîmes à la découverte du Vexin jusqu'au domaine de Villarceaux pour un retour sur Vaux, encadrés par notre équipe de motards qui ouvraient la route évitant ainsi tout incident ou perte de participant. Tous ces véhicules furent exposés dans le parc de la Martinière, certains mythiques, d'autres plus familiers, mais chacun ayant sa propre histoire. Après une présentation des véhicules par leur propriétaire, la remise du maillot aux couleurs de la commune clôtura cette agréable journée ensoleillée, sans oublier bien sûr, de se donner rendez-vous l'année prochaine.

Jean-Claude. Bréard

Bibliothèque de la Martinière

Lire en Fête a remporté un vif succès avec les Z'histoires du Chaperon rouge : 77 personnes, enfants et parents ont été reçues dans la bibliothèque, où l'espace avait été aménagé afin d'accueillir un public nombreux et un décor de théâtre, pour une version humoristique et décalée du conte de notre enfance. Le dynamisme d'Aurore Boisseau accompagné par la musique et les bruitages effrénés d'Ingrid Kubat, a provoqué beaucoup de rires et jubilation, chez les petits comme les plus grands.



Les bibliothécaires vous proposent au mois de novembre d'autres rendez-vous :

Mercredi 19 novembre :

PoésYvelines.

Accueil des écrivains et poètes Jacqueline et Claude Held.

10 h 30 : lecture-rencontre.

14 h 30 : atelier d'écriture (à partir de 7 ans).

Jacqueline Held auteur, illustratrice, a écrit très tôt des contes et des poèmes. Son 1^{er} roman « le chat de Simulombula » a reçu le grand prix de littérature jeunesse. Elle écrit aussi des recueils pour adultes et quelquefois en collaboration avec Claude Held, son mari, poète et écrivain.

Ce festival est organisé par La Maison de la Poésie avec le soutien du Conseil Général.

Samedi 13 décembre 14 h 30 :

La Malle aux songes.

Un spectacle tout public, interprété par Constance Félix Trubert. Au pays des contes, la fantaisie nous emmène très loin... À partir de 6 ans.

Nos rendez-vous au premier trimestre 2009

Du 10 au 28 mars 2009 : « Le loup ».

Exposition, contes, concours de dessin.

Samedi 4 avril 2009 : « Tidom Tidame ».

Spectacle d'histoires sonores pour les tout-petits (à partir de 3 mois).

Avec la compagnie Histoires de sons.

N'hésitez pas à contacter les bibliothécaires au 01 30 99 48 80.

J. Jeanroy

ASSOCIATIONS



La rentrée des associations

Changement de date, changement de décor : une bonne organisation et la Commission Association a réussi son challenge : faire oublier l'Espace Marcelle Cuche et ses travaux.

Toutes les associations demandeuses, qu'elles soient sportives ou culturelles, ont pris place dans le Cossec. Même celles d'ordinaire un peu gourmandes de place et d'animation avaient consenti à un régime temporaire. Merci à Didier, à Peggy et à leur équipe pour l'installation des stands. Ce 14 septembre au Cossec de Vaux fut une belle journée d'échanges et de reprises de contacts associatifs. Toutes les activités culturelles et sportives proposées ont repris, soit dans les locaux traditionnels, soit dans des structures provisoires pour une année de transition en attendant le « Nouvel Espace Cuche ».

La Commission souhaite à tous les Vauxois une belle année associative.

Micheline. Deleau

Soirée de gala

Samedi 29 novembre 2008 à 21 heures, les Anciens Elèves des Écoles de Vaux-sur-seine organisent leur 11^e gala, mais cette fois dans la salle du Cossec (pour cause de travaux à l'Espace Marcelle Cuche).

Au programme : Les trous de mémoire avec Philippe Duval à l'orgue de Barbarie et la chanteuse Machon.

Chansons d'hier, chansons des rues, chansons de toujours...

Et une première partie de rêve avec François Corbier qui fit les beaux jours des après-midi à la télévision avec Dorothee..

Chansons folk mélangeant l'humour, le dérisoire, l'accessoire...

Prix d'Entrée :
15 €

Réservations : 06 35 53 23 13
ou par mail : danielmagnin@neuf.fr

Contact presse :

Joël Carpier : 06 14 77 31 09
ou jmcarpier@aol.com



Platypus a le vent en poupe

Philippe Benaben et ses deux équipiers Fabrice Beigneux et Jean Philippe Hamon ont remporté, pour la troisième année consécutive, le National Corsaire qui s'est couru cette année à Loctudy début Août.

Sur la lancée, en septembre, Platypus remporte toutes les épreuves du mois.

La 4C Corsaire Cap Corse à Viry, la Jolie Mantaise à Mantes, la Coupe de la Seine à Dennemont, les Six heures de Vaux-sur-Seine sur notre plan d'eau préféré.

Une très belle série de victoires qui permet au club d'être une nouvelle fois en tête du classement de la Ligue Île de France.

Jacques Pottier

AVIS A LA POPULATION

Nous recherchons nouveaux Vauxois ayant emménagé au cours de l'année 2008, pour avoir le plaisir de leur présenter notre commune, les familiariser avec la vie vauvoise et répondre à leurs interrogations autour d'un verre de l'amitié. Merci de bien vouloir prendre contact avec notre Service Accueil de la Mairie, tel. 01 30 99 91 50. L'équipe Municipale sera heureuse de faire la connaissance de tout nouveau vauvois, même à titre temporaire.

ADGV

- Assemblée générale: Samedi 15 novembre 2008 à 18h à la Martinière.

Si vous n'êtes pas disponible, n'oubliez pas de donner votre pouvoir à un autre adhérent.

- Qi gong : Prochain stage le dimanche 14 décembre de 9h30 à 11h30, à La Martinière. Inscription obligatoire une semaine à l'avance au 06 73 64 63 15.

- Vous pouvez encore vous inscrire à nos cours de gym du mercredi de 20 h à 21 h 15 ou du jeudi de 19 h 30 à 20 h 45. Et si vous préférez danser, le cours de Salsa (pour les avancés) peut encore vous accueillir.

Renseignements au 06 63 65 21 32.

- Ne manquez pas le prochain Vaux magazine. Vous y découvrirez les exploits, reconnus au niveau national, de Catherine Andrin, notre professeur de Country.

Quartiers chauds

15 Fêtes de quartiers se sont déroulées entre le 7 juillet et le 20 septembre, 15 occasions de se retrouver dans une ambiance festive entre voisins, le temps d'un repas convivial où comme à l'auberge espagnole, on trouve ce que l'on apporte, qu'il pleuve, qu'il vente, que le soleil luise. Les expériences des uns contribuent à la réussite des autres. Lors d'une prochaine réunion, au printemps 2009, toutes les suggestions seront les bienvenues. Un grand merci à tous les organisateurs, à l'équipe technique, ainsi qu'à Valérie et Frédéric, sans qui la fête n'aurait pu se dérouler dans les meilleures conditions.



Stand Sivatru

A la journée des associations, beaucoup de vauvois viennent s'informer sur le tri des déchets et se rendent compte qu'ils font des erreurs (moi le premier). Faire le tri-sélectif correctement est difficile. Il existe des visites commentées du site Sivatru ou l'on voit les déchets triés sur le tapis roulant.

Je vous encourage vivement à visiter le site pour mieux participer aux gestes du tri.

Thierry Chefdevile

Extraits du Conseil municipal du 15 octobre 2008

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Julien Crespo.

Étaient présents : M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. Didier Duchaussoy, Mme Ana Monnier, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnay, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le Guillevic, Mme Annick Riou, Mme Sylvie Leclercq, M. Jean-Pierre Couteleau, M. José Lerma, Mme Catherine Papalski, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme Corinne-Marie Robin, M. Philippe Fortier, Mme Naziha Benchehida, M. Thierry Lachaud.

Pouvoirs : Mme Corinne-Marie Robin a donné procuration à Mme Martine Gardin; M. Philippe Fortier a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti; Mme Naziha Benchehida a donné procuration à M. Julien Crespo. M. Thierry Lachaud a donné procuration à M. Gérard Welker.

Soit : En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

● ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Madame Annick Riou est élue à l'unanimité.

● ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2008
Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 juillet 2008 est adopté à l'unanimité.

6 ● DÉCISIONS
M. le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance : commander à l'Entreprise Leaudais, les travaux de peinture dans l'école primaire, maternelle et l'aide aux devoirs pour un montant de 12.405,80 €.HT, d'exercer au nom de la Commune de Vaux-sur-Seine, le droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles sur l'immeuble cadastré AH 277 au prix de 800 €.

● ANALYSE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE VAUX SUR SEINE
Monsieur Crespo explique à l'assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal et afin de bien appréhender les marges de manœuvre financières dont dispose la Municipalité, il a sollicité le receveur municipal, Monsieur Jean-François Casadei, pour mener une analyse financière de l'exercice 2007.

Monsieur Casadei, présent lors de l'examen de ce point, décrit l'analyse financière comme un outil de réflexion pour les collectivités, qui ne juge ni les choix, ni l'opportunité des dépenses. Son analyse a été réalisée avec une obligation de totale neutralité.

La comparaison de la situation communale s'établit avec 59 communes de même strate de population (3.500 à 4.999 habitants) de la région Ile de France.

En conclusion, l'atout essentiel de la commune de Vaux-sur-Seine se situe à la fois dans la parfaite maîtrise de ses charges de fonctionnement et sa capacité à valoriser ses ressources de fonctionnement.

Dans le même temps, le poids de la dette, très inférieur à celui constaté dans des structures similaires, conforte une situation saine.

Aussi la Commune a-t-elle pu se constituer une capacité d'autofinancement, en progression régulière, qui lui a permis de conduire une politique active et efficace d'investissements, notamment depuis 2005.

L'importance des programmes en cours d'exécution, parfaitement analysés, n'est pas de nature à remettre en cause une situation financière globalement équilibrée.

Cette analyse consultable à la mairie, sera publiée dans le prochain magazine. *Le Conseil Municipal prend acte de cette analyse.*

● RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Monsieur Crespo propose d'amender le projet de règlement intérieur qui sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

A la majorité (5 voix contre), le règlement intérieur est adopté.

● INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Monsieur Crespo rappelle au Conseil Municipal qu'en application des dispositions de la loi 82-213 du 2 mars 1982 et du décret 82-979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 a précisé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur.

Monsieur Bresciani se questionne sur la nécessité d'attribuer une prime à un fonctionnaire qui exécute un travail sur son temps légal.

Monsieur Welker souligne que cela est une tradition appliquée par toutes les collectivités.

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : MM. Welker, Lachaud, Bresciani, Mmes Prévost, C-E. Robin) **le Conseil Municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil à Monsieur Casadei, au taux plein, pour toute la durée du mandat.**

● TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI DE BRIGADIER

Monsieur Crespo rappelle à l'assemblée que depuis le 1^{er} septembre 2008, le service de la police municipale a été renforcé avec le recrutement d'un gardien de police. Compte tenu de son ancienneté, cet agent peut bénéficier d'un avancement de grade. Il est ainsi nécessaire de créer un poste de brigadier de police municipale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs en ce sens, au 1er décembre 2008.

● TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'EMPLOIS D'ADJOINTS TERRITORIAUX DE 2^E CLASSE

Monsieur Crespo présente la progression des effectifs de la restauration scolaire en particulier ceux de l'école maternelle (+ 26 % en septembre 2008 par rapport à septembre 2007). Cette augmentation nécessite de renforcer l'équipe de surveillance afin d'accompagner les enfants durant les repas pour qu'ils puissent retourner à l'école dans les meilleurs délais.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal de créer trois emplois d'adjoints territoriaux de 2^e classe, à temps non complet, à raison de 8 heures par semaine, durant la période scolaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer trois emplois d'adjoints territoriaux de 2^e classe.

● CONVENTION U.F.C.V./ COMMUNE : AVENANT

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention triennale conclue sur la période du 1er septembre 2004 au 31 août 2007 lie la commune à l'UFCV pour la gestion de l'action périscolaire.

Lors de ses séances en date du 6 juillet 2007 et en date du 25 janvier 2008, le Conseil Municipal a adopté des avenants de prorogation à cette convention jusqu'au 31 août 2008, afin de procéder à la consultation dans le cadre d'une délégation de service public.

Parallèlement, la Communauté de Communes Vexin Seine travaille au transfert de la compétence "enfance et jeunesse".

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de proroger la convention Commune/UFCV jusqu'au 31 décembre 2009, date à laquelle la compétence doit être transférée.

● TERRAINS ACQUIS EN ZONE NATURELLE : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Crespo rappelle que par décision en date du 28 février 2008, il a décidé d'exercer son droit de préemption au titre des espaces naturels

sensibles sur la parcelle non bâtie cadastrée AM256, située chemin des Clos en zone inondable, pour un montant de 15 000€, et que par décision en date du 3 juillet 2008, il a décidé d'exercer son droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur la parcelle non bâtie cadastrée AH277, située chemin des Vaux Renards en zone de carrières, pour un montant de 800€.

Ces parcelles seront destinées à la création d'un espace vert ou conservées dans leur état naturel (en zone de carrières en raison des risques d'effondrement).

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts.

● ACQUISITION DE TERRAINS EN ZONE NATURELLE

Monsieur Crespo informe le Conseil Municipal que les Consorts Texier, propriétaires de nombreux biens non bâtis sur le territoire communal, sont disposés à céder différentes parcelles situées en zone naturelle, non constructibles, à la commune de Vaux-sur-Seine.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes d'acquisitions de ces parcelles au prix de 1.500 € et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts.

● ACQUISITION DES PARCELLES AR 33 ET AM 4 : PROPRIÉTÉ DE R.F.F.

Réseau Ferré de France possède des parcelles non bâties sur la commune de Vaux sur Seine, non utilisées pour les besoins des transports ferroviaires dont la parcelle AM4, d'une superficie de 9 m², enclavée dans une propriété communale sise rue du Bel Air et la parcelle AR33, d'une superficie de 179 m², sise avenue de Cherbourg, enclavée entre la voie SNCF et une propriété communale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes d'acquisitions de ces parcelles, au prix de 5.600 €.

● CHARTE PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE DE VAUX-SUR-SEINE

En préambule, Monsieur Jean-Claude Bréard remercie Monsieur Jean-Marie Gross, adjoint à l'urbanisme lors du précédent mandat, d'avoir œuvré pour l'adhésion de la Commune au Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Le P.N.R. souhaite que soient réalisées sur l'ensemble de son territoire des chartes paysagères communales destinées à repérer les enjeux des paysages dominants.

Les premiers projets repérés sont les entrées de ville, la forêt, le Boulevard Loiseleur, la place de la nouvelle Mairie, la place Caron et le terrain rétrocédé par la SOFIAM.

Monsieur Crespo précise qu'à l'issue de son élaboration, la charte sera présentée au Conseil Municipal pour approbation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la réalisation d'une charte paysagère, confiée au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin .

● ÉTUDE URBAINE ET EXPERTISE HABITAT : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Crespo rappelle que dans le cadre de la convention qui lie la Commune à l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) pour la veille foncière active du secteur des Marronniers en vue de la réalisation d'un projet d'aménagement à vocation d'habitat, une étude urbaine et une expertise habitat doivent être réalisées.

A ce jour, l'EPFY maîtrise 35 % du foncier de ce secteur.

Ces études seront réalisées par des Bureaux d'Études Techniques, choisis après mise en concurrence, sur la base de cahiers des charges élaborés conjointement avec l'EPFY et le Conseil Général des Yvelines.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à engager les deux études et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines.

● SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES : ADHÉSION DE NOUVELLES COLLECTIVITÉS

Monsieur Crespo informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la rationalisation des périmètres des structures de coopération intercommunale et en application de la loi du 7 décembre 2006 sur le secteur de l'énergie, Monsieur le Préfet des Yvelines souhaite que les communes n'appartenant à aucune structure intercommunale ayant la compétence « distribution publique d'électricité » se fédèrent autour du Syndicat d'Énergie des Yvelines.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion du SEY des établissements publics de coopération intercommunale et des communes isolées ayant la compétence d'organisation de la distribution de l'électricité .

● QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

Les élus de "A Vaux Marque" souhaitent qu'un débat soit lancé sur l'antenne G.S.M. située dans le Parc des Sports. Mr le Maire précise que ce débat devrait porter surtout sur l'utilisation des téléphones portables qui, semble-t-il, présente plus de risque pour la santé que sur tous les appareils émettant des ondes électromagnétiques que nous utilisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Retrouvez l'intégralité du conseil municipal affiché en mairie et sur le site internet : vauxsurseine.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION

Séance d'autosatisfactions.

- Bravo à M. le Trésorier Payeur pour son exposé, qui a réussi le tour de force de rendre brillants (aux yeux de la majorité municipale) des arguments que celle-ci trouvait mensongers quand nous les avançons pendant la campagne électorale (voir augmentation Bases et Taux de la fiscalité locale autour de 14 % de 2004 à 2007). Ceci lui vaudra une belle prime annuelle attribuée pendant 6 ans par la commune (alors qu'il n'a fait que son travail).

- Bravo à M. le Maire qui réussit le tour de force de refuser à une association Vauxoise (ASPIC78) le droit de se faire connaître au Forum des Associations, tout en accordant à sa jumelle un droit de cité subventionné jusqu'en 2007, et en dissimulant tout cela aux Vauxois par un tour de passe-passe sur la site de la commune. Qui c'est, en fait, Gérard Majax ?

- Bravo à M. le Maire assurant que la commune est une ville sûre, après tous les accidents et cambriolages survenus dernièrement et ce au moment même où la salle du conseil se fait caillaiser.

- Encore Bravo à M. le Maire qui argumente en plein Conseil du fait que "pouvoir téléphoner" est plus important que la santé de nos enfants (voir antenne GSM école élémentaire) !

- Bravo toujours pour le vote d'un règlement intérieur du Conseil Municipal qui bafoue les droits élémentaires de l'opposition.

- Bravo enfin à nos collègues de la majorité municipale, qui réussissent le tour de force de n'être choqués ni dans un cas, ni dans l'autre.

Ne disposant que d'un petit ¼ de page sur ce bulletin, nous vous convions à nous rejoindre sur notre site www.avauxmarque.com pour le développement des points cités et de toutes les (autres) actions en cours

La minorité municipale : G.Welker, B.Prevoist, T.Lachaud, C.E.Robin, M.Bresciani.

Il nous semblait que la campagne électorale était terminée... Pourtant, nous constatons qu'il y a des erreurs de raisonnement qu'il nous faut rectifier. La liste « Minorité municipale » s'égare et confond Produit des taxes et Augmentation des taux et des bases.

La population Vauxoise a augmenté en passant de 4413 à 4800 habitants, soit une augmentation mécanique du produit.

Par contre les taux eux, n'ont augmenté que de 9% entre 2000 et 2007, soit une moyenne de 1,125% par an.

La majorité municipale

DATES À RETENIR

NOVEMBRE

15

La dictée à la bibliothèque,
les enfants à 14 h, les adultes à 16 h

16

Tournoi de tennis de table
9 h à 17 h à la salle du Cossec

19

PoésYvelines
à la bibliothèque
Rencontre & lecture à 10 h 30
Atelier jeune public à 14 h 30

29

Soirée chanson des rues,
organisée par les Anciens élèves
21 h à la salle du Cossec

DÉCEMBRE

6

Don du sang
à 16 h à 20 h, salle du Cossec

7

Marche des Pieds de Vaux
Départ du Cossec

13

Marché de Noël
Cour de l'école primaire de 11 h à 18 h
Contes de Noël
à la bibliothèque à 14 h 30

JANVIER

4

Voeux du Maire
Parc de la Martinière, en après-midi

FÉVRIER

25

Carnaval des enfants
à 15 h parc de la Martinière

AVRIL

25

Les oeufs de Pâques
Parc de la Martinière, en après-midi

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JULIEN CRESPO.
MAQUETTE JHO
TIRAGE : 2 000 EXEMPLAIRES.
IMPRESSION PAR ART DIMENSION

CULTE

Centre Saint Nicaise, le 5 octobre

Depuis quelques années les membres du secteur pastoral se retrouvent volontiers non plus pour une kermesse mais pour partager un « temps fort » une journée durant, tandis que les jeunes anticipent hardiment avec marche, veillée et nuit sous la tente.

Cette année la Journée de Secteur avait pour cadre le Centre Saint Nicaise à Vaux. : fêter l'installation dans ce lieu de la communauté des Sœurs de St Paul de Chartres s'imposait.



De gauche à droite : Le Père Stéphane Loiseau, notre curé, Sr. Thérèse, supérieure de la communauté, Sr Thérèse-Angèle, Sœur Louis de Gonzague, Yves Corvisy, en arrière, initiateur de ce rassemblement.

Ainsi, outre les membres et responsables de tous les mouvements, se trouvaient réunies plusieurs personnalités de la congrégation.

Les jeunes, rassemblés dès la veille à Jambville, retrouvaient l'ensemble de la communauté des paroisses vers 16 h à l'église de Vaux (mauvais temps oblige) pour la messe conclusive, consommant dans le chant et la prière les fruits de leur week-end.

NB : Cette congrégation, née en 1696 dans un petit village proche de Chartres, se trouve présente sur tous les continents. Seul le très grand nombre de vocations en Asie, notamment au Vietnam, nous permet de bénéficier de cette communauté enthousiaste qui a pour devise : "L'amour du Christ nous presse".

OFFICES RELIGIEUX À VAUX :

Messe dominicale à 18 h 30 les 1^{er}, 3^e et 5^e samedis du mois à l'église

Messe le jeudi à 9 h au Centre S^t Nicaise - Chapelle S^{te} Rita

Temps de prière quotidien avec les sœurs de 18 h 10 et 19 h 10 - Chapelle S^{te} Rita

Messe chaque mercredi soir à 20 h 30 à Meulan.

COUP DE POUCE

CÉDRIC SCHOLER PÉDICURE PODOLOGUE

190 rue du Général de Gaulle

Soins au cabinet et à domicile,

**orthoplasties, orthonixies,
semelles orthopédiques**

Examen clinique assisté par ordinateur
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00

Ouverture à Vaux-sur-Seine d'un espace POWER PLATE

Amincissement, tonification, bien-être
Coaching par des professionnels du sport
Séance d'essai gratuite

Tél. : 01 34 74 26 95

268 bis, rue du Général de Gaulle
78740 Vaux-sur-Seine

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À EVECQUEMONT

Toujours plus important et plus convivial : le Marché des Grands Enfants.

11 h 30 : Concert des enfants de l'école d'Evecquemont

15 h : Contes suivis à 16 h d'un lâcher de ballons

16 h 45 : Résultat du concours de la plus belle couronne de Noël
et tirage au sort de la tombola

17 h 30 : Concert en l'église

18 h 30 : Retour sur la place de la Mairie où une animation surprise vous attend!

19 h : Distribution gratuite de vin chaud.

Venez tous visiter les nombreux stands et faire vos achats de Noël aussi bien au niveau des cadeaux que pour les préparatifs des repas de fêtes avec les produits du Vexin (bière, lapin compote, terrines de pigeons etc...).